



# VINCELLES (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome VI (1854)**

Situation : Le village est situé au débouché du vallon de la Sonnette, contre le revers méridional d'un coteau qui s'incline sur la rive gauche de ce ruisseau.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Beaufort ; succursale dont dépend Grusse ; à 6 km de Beaufort et 12 km de Lons-le-Saunier. Altitude 221 m.

Il est traversé par l'ancienne route et la route impériale n° 831, de Lyon à Strasbourg ; par le chemin de grande communication n° 44, d'Orgelet à Savigny-en-Revermont ; par les chemins vicinaux tirant à Saint-Laurent-la-Roche et à Sainte-Agnès ; par la Sonnette, les ruisseaux de Bonnaisod, de Villeneuve, de la Fontaine Pré-Haut, d'Essenand, le bief de l'Argentière et les canaux des moulins.

Communes limitrophes : au nord Bonnaud, Mallerey, Trenal, Cesancey et Sainte-Agnès ; au sud Vercia, Beaufort et Rotalier ; à l'est Grusse et à l'ouest Beaufort et Bonnaud. Le Moulin, Villeneuve et Bonnaisod font partie de la commune.

Les maisons sont groupées, bien bâties en pierre et couvertes en tuiles. On y remarque un grand nombre d'élégantes et confortables habitations bourgeoises.

Population : en 1790 : de Vincelles seulement, 515 habitants, Bonnaisod faisant alors partie du Duché de Bourgogne ; population réunie en 1846, 679 ; en 1851, 635, dont 315 hommes et 320 femmes ; 178 maisons, savoir : 143 à Vincelles, 31 à Bonnaisod et 4 à Villeneuve ; 182 ménages. En 2002 : 372 habitants, les « Vincellois ». Les habitants émigrent peu.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1688.  
Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Vincelles a reçu la cote 5 E 327/11 à 25. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 1058 à 1063, 3 E 7550 à 7563, 3 E 8207 et 8208. Tables décennales : 3 E 1102 à 1110.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1162 à 1165, 5 Mi 5-6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1835 : 629 Ha, savoir : 283 Ha en terres labourables, 123 Ha en prés, 107 Ha en vignes, 62 Ha en pâtures, 23 Ha en bois, 4 Ha 77 a en sol des propriétés bâties, 3 ha 11 a en jardins, 2 Ha 04 a en friches et murgers, 1 Ha 12 a en broussailles.

Le sol, fertile, produit du froment, du seigle, du méteil de blé et de seigle, de l'orge, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, des vins rouges, blancs et claires de bonne qualité, peu d'avoine, du foin et des fourrages artificiels.

On importe le tiers des céréales et on exporte les trois quarts de la récolte des vins.

On élève dans la commune beaucoup de bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, des chevaux et quelques chèvres. 20 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire de la marne, des gravières, de la bonne pierre ordinaire à bâtir, de taille et à chaux.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier et de Cousance. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, la culture de la vigne et l'éducation du bétail.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 6.000 kilogrammes de fromage, façon Gruyère, une huilerie, un moulin à quatre tournants avec battoir à blé, et un autre moulin à trois tournants.

Les patentables sont : un marchand de bois, deux épiciers, un aubergiste, un cordonnier, un marchand de porcs, un boucher, trois menuisiers et un maréchal-ferrant.

Vincelles est la résidence d'un notaire, d'un géomètre et de deux médecins..

Biens communaux : une église et un ancien cimetière alentour ; un cimetière nouveau au nord du village ; un presbytère près de l'église ; une maison commune renfermant la mairie, les logements de l'instituteur et de l'institutrice et les salles d'étude, fréquentées en hiver par 60 garçons et 60 filles en hiver ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 55 hommes ; une croix sur la place publique, dont les croisillons sont du style ogival flamboyant et représentent d'un côté le Christ et de l'autre la Vierge tenant l'enfant Jésus, et 71 Ha 65 a de pâtures, bois et friches.

Bois communaux : 14 Ha 47 a, coupe annuelle : 2 Ha 89 a.

## NOTICE HISTORIQUE

Vincelles est un de ces beaux et riches villages qui se pressent au pied de la chaîne du vignoble, depuis Lons-le-Saunier jusqu'à Saint-Amour. Les roches fantastiques de Saint-Laurent qui couronnent sa tête, le riant vallon de la Sonnette dont il ferme l'entrée, et les plaines de la Bresse qui se déroulent à l'ouest depuis Montmorot jusqu'à Mâcon, l'entourent de magnifiques perspectives. L'absence d'antiquités sur le territoire même de ce village nous fait supposer que son emplacement primitif était dans la contrée des *Chazeaux*, au bord de la voie dite le *Grand-Perrou*, la *Vie des Sauniers*, le *vieux Chemin de Lyon* ou la *Vie de Cuisel*, qui passait à l'est de Sainte-Agnès et à Vercia. Ce fut sans doute après la destruction de la bourgade au nom problématique, dont les ruines jonchent le sol des Chazeaux, que Vincelles se forma à la place qu'il occupe aujourd'hui. Son église existait déjà au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. L'archevêque Guillaume d'Arguel en disposa, vers l'an 1110, en faveur de l'église cathédrale de Saint-Jean-Baptiste de Besançon ; le chapitre de cette église la céda à son tour, en 1139, à Albéric, abbé de Baume, et à ses religieux, à la charge d'un cens annuel d'un demi-marc d'argent et un sextier d'huile.

Seigneurie : Vincelles faisait partie dans l'origine, avec Gevingey, Cesancey, Rochelle, Rotalier, Arthenas, Augisey, Grusse, Essia, Geruge, Une partie de Vercia et Bonnoisod, de la seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche, au moins pour la haute justice. Les dominateurs de cette vaste terre la démembrement successivement pour se créer des vassaux ou récompenser leurs services. Un certain nombre de maix et d'hommes mainmortables de Vincelles formèrent un fief en moyenne et basse justice qui devint la propriété des seigneurs de Courlaoux ; d'autres furent donnés à la famille de Laubespin ; Rochelle devint l'apanage d'une famille noble de nom et d'armes. Les seigneurs de Beaufort, de Crèveœur, de Chilly, reçurent aussi des meix sur Vercia et Vincelles. Tous les sujets de la seigneurie restaient néanmoins soumis à faire le guet et garde au bourg de Saint-Laurent, à s'y retirer en cas d'imminent péril de guerre, à l'entretien de ses fortifications et à suivre la bannière des sires de Saint-Laurent.

La population de Vincelles était divisée en deux classes : l'une était mainmortable et l'autre avait reçu des affranchissements particuliers. Les familles qui avaient obtenu ce privilège se qualifiaient de bourgeoises. Leur nombre en était assez grand.

Seigneurie en la partie de Courlaoux : Les seigneurs de Courlaoux avaient à Vincelles un bois de 100 journaux, le moulin dit de *Vaudrey*, le sixième du four banal, des cens et la justice moyenne et basse sur dix ou douze meix situés tant à Vincelles qu'à Rotalier, pour l'exercice de laquelle ils instituaient un châtelain, un procureur d'office, un scribe, des sergents et des gardes, le droit de banvin la veille et le jour de la fête patronale, et celui des langues des grosses bêtes tuées dans l'étendue de leur fief.



Baronie de l'Isle : La famille de Laubespain avait à Vincelles, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, une tour forte appelée la *Tour de l'Isle*, un pressoir banal, un moulin et un battoir dits le *Moulin de l'Isle sous Rochette*, un autre moulin dit *Moulin de Vincelles*, une chevance à Macornay, des meix à Grusse, Rochelle et Vincelles, sur lesquels elle exerçait la justice moyenne et basse.

Château de l'Isle : Il était situé au bas du village de Vincelles, dans la prairie arrosée par le ruisseau de la Sonnette. Ce château, brûlé en partie, en 1636, par le duc de Longueville, subit quelques restaurations ; mais, devenu désert il tomba tout à fait en ruines. Il n'en reste plus de vestiges. Son emplacement est appelé *au Colombier*.

Evènements divers : l'enquête faite en 1436, sur la question de savoir si tous les habitants de Vincelles, sans exception, devaient, en temps de guerre, se retirer au château de Saint-Laurent, révèle un certain nombre de faits curieux qui étaient restés jusqu'alors complètement inconnus.

Pierre dit Quille, de Vincelles, sergent du Prince d'Orange au château de Saint-Laurent et sujet du seigneur de l'Isle déposa qu'il y eut une guerre entre les Anglais et le Comté de Bourgogne pendant 70 ans durant lesquels les habitants d'Augisey, Geruge, Gevingey, Cesancey, Vincelles, Rochelle, Rotalier et Vercia faisaient guet et garde au château de Saint-Laurent.

Guillaume dit Poyot de Gevingey, homme franc du Prince d'Orange parle d'une guerre de 30 ans entre Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent et Mgr de Saint-Georges et de Sainte-Croix (Guillaume de Vienne) où les hommes de Vincelles, Rochelle et autres villages du ressort de Saint-Laurent furent enrôlés et armés.

La guerre entre Jean de Chalon-Arlay II et Amé VII, comte de Savoie, vit les habitants des dits villages venir guetter et garder de nuit le bourg et le château de Saint-Laurent.

Le bruit s'étant répandu en 1413 que plusieurs grands seigneurs se préparaient à faire une invasion dans les deux Bourgognes, Jean de Chalon-Arlay fit ajouter à la hâte deux tours aux fortifications du bourg de Saint-Laurent, et creuser un fossé profond devant ses portes.

De vives alarmes se manifestèrent au château de Saint-Laurent à la suite de la déroute d'Anthon en 1430 et 1434. Le comte de Clermont, beau-frère du duc Philippe-le-Bon, pénétra dans le comté et s'avança jusqu'aux portes de Dole. Les habitants de Vincelles se retirèrent avec leurs meubles au bourg de Saint-Laurent, une première fois pendant la guerre d'Arinthod, et ensuite pendant la guerre dite de Savoie. Vincelles a été brûlée par les Français en 1595 et 1636.

Maladrerie : Ce village a eu son hospice pour les lépreux. L'emplacement portait encore, au XVII<sup>e</sup> siècle, le nom de *Malatière*. On n'en reconnaît plus la trace.

Eglise et familiarité : L'église de Vincelles fut desservie dès l'an 1139 par les religieux de Baume, qui venaient tous les dimanches et jours de fêtes y célébrer les offices, et par un vicaire institué par eux pour l'administration des sacrements. Les moines de Baume continuèrent jusqu'en 1435 à envoyer l'un d'eux pour célébrer la messe du dimanche dans cette église. Le curé faisait les autres fonctions.

La fête patronale de Notre-Dame de la mi-août attirait chaque année une foule d'étrangers à Vincelles. Le seigneur de Saint-Laurent et celui de l'Isle avaient alternativement la garde de cette fête et instituaient chacun plusieurs sergents pour le maintien de l'ordre. Les officiers de justice restaient en permanence depuis la veille à midi jusqu'au lendemain de la fête pour juger les crimes et délits qui se commettaient à cette vogue.

L'édifice actuel se compose de trois nefs, d'un chœur, d'un sanctuaire, d'une sacristie et d'un clocher qui s'élève à l'intersection de la grande nef et du chœur. Il était de style ogival secondaire usité au XIV<sup>e</sup> siècle ; mais les restaurations successives qu'il a subies l'ont mutilé. Il ne reste du monument primitif que la porte principale, deux arcatures de chapelle et la sacristie. Une des chapelles, dite de l'Isle, était dédiée à Sainte-Anne et à Sainte Barbe.

Canton : Vincelles fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Lons-le-Saunier, qui comprenait Arthenas, Augisey, Beaufort, Bonnaisod, Grusse, Orbagna, Crèvecoeur, Paisia, Rambey, Rotalier, Sainte-Agnès, Saint-Laurent, Vercia et Vincelles. Ce canton a été supprimé en 1801.

Biographie : Vincelles est la patrie du colonel *Robert*, mort sur les champs de bataille pendant les premières guerres de l'empire.



Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. La route des communes du Jura, année 2002.